



Pau, le 3 janvier 2022

Nos vœux pour 2022

Toute l'équipe de la section départementale vous souhaite une excellente année 2022. Que cette nouvelle année nous permette d'avancer, d'obtenir de nombreuses satisfactions personnelles et collectives, autant sur les plans professionnel, familial et syndical et ainsi de résister aux attaques incessantes contre nos métiers, notre liberté pédagogique, pour au contraire reconquérir droits individuels et syndicaux, reconnaissances statutaire et salariale.

En cette année d'élections présidentielle et législatives, nous devons continuer à nous battre pour un service public national d'éducation, ambitieux à élever le niveau général. Ce qui exige de lutter résolument et efficacement contre les inégalités scolaires, d'origine sociale, donc des moyens, d'abord humains (à l'encontre de la poursuite de suppression des postes).

La transformation sociale doit se faire dans le sens de la construction de l'autonomie personnelle et citoyenne, en prenant en compte les réalités concrètes très diverses du travail pédagogique et éducatif dans nos collèges et lycées.

Préparation de rentrée : lutter contre la gestion comptable, déjà près de 8000 suppressions sous Blanquer !

Avec les derniers chiffres sur les prévisions des effectifs, notre département risque de subir à nouveau un très grand nombre de suppression de postes.

La DSDEN a déjà communiqué aux établissements sa copie pour la rentrée prochaine. Les chef-fe-s doivent les communiquer le plus rapidement possible aux équipes pour en faire une analyse. Dans nos établissements, exigeons les documents !

Par exemple, les collègues et parents d'élèves du lycée Jacques Monod de LESCAR seront reçus le mercredi 12 janvier pour discuter de la situation de l'établissement. Les services de la DSDEN prévoient la fermeture de deux classes en diminuant volontairement le nombre d'élèves. Ce qui permet de supprimer des postes. Ce tour de magie, comptable, impose un alourdissement du nombre d'élèves par classe, au détriment de toute considération pédagogique et des conditions de travail.

Les collègues du lycée Saint John Perse de PAU seront reçus le lundi 17 janvier à partir de 18h pour contester la fermeture annoncée de deux classes.

Afin de soutenir les collègues, nous vous invitons à un rassemblement devant le DSDEN le 12 janvier à 14h et le 17 janvier à 18h.

Nous nous remobiliserons autant de fois que nécessaire pour soutenir les collègues des divers EPLE concernés par les suppressions indues, lorsqu'elles/ils seront reçu-e-s par le DASEN, dans les semaines à venir.

Pour le bureau, Renaud Robert,
secrétaire départemental.

Rentrée face à la 5ème vague : assis café, « debout payé » (GAUZ) !

L'absence d'annonces gouvernementales précises lors de la dernière conférence de presse, pour les collèges et les lycées en pleine 5ème vague, avec un variant qui circule rapidement, est irresponsable, et les dernières annonces par voie de presse et à cette heure, exclusive, toujours aussi méprisantes des personnels.

Le SNES-FSU continue de demander des mesures afin de garantir la protection des personnels et des élèves : nous demandons par exemple des capteurs de CO2 dans chaque salle, des masques FFP2 ou chirurgicaux de qualité, le passage au niveau 3 pour l'ensemble des établissements, le report en fin d'année des épreuves de spécialité du Bac Blanc...

Dans les collèges et lycées du département, le protocole sanitaire de niveau 2 s'applique à l'ensemble des établissements. La FAQ ministérielle mise à jour le 31 décembre apporte quelques modifications :

- les moments de convivialité entre élèves et personnels sont interdits,
- les réunions internes aux établissements et les différentes instances doivent être organisées en distanciel autant que possible,
- les réunions parents-professeurs sont vivement déconseillées en présentiel,
- les sorties scolaires et voyages ne sont pas interdits mais il est conseillé de les reporter,
- **il sera désormais interdit de boire un café debout en salle des professeurs.**

Dans le département, les stocks de masques en tissu ne sont pas épuisés et nous invitons les collègues à ne pas les demander aux chef-fe-s d'établissements car ils ne sont pas suffisamment protecteurs face au nouveau variant.

Il ne s'agit plus de compter sur les collectivités territoriales, l'Etat doit prendre ses responsabilités.

D'autre part, des moyens humains doivent être déployés (avec appel de remplaçant-e-s dans les listes complémentaires des derniers concours, lorsque TZR et contractuel-le-s sont tou-te-s en service), notamment dans nos vies scolaires. Nous déplorons que le ministre fasse appel aux retraité.e.s quand tant de jeunes déjà engagé-e-s dans la profession, sont laissé-e-s sur le seuil de l'EN, qui pour la seconde année consécutive, rend plus de 70 millions d'€.

Si vous constatez des dysfonctionnements dans l'application du protocole, vous pouvez le signaler via les fiches SST, le CHS de votre établissement, et bien évidemment ne pas hésiter à nous contacter.

Salaires : le 27 janvier, l'heure est désormais à la mobilisation de toutes et tous !

L'intersyndicale FSU, CGT, FO, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL soutien les actions et mobilisations organisées dans les jours et semaines qui viennent pour **exiger des augmentations de salaires** et défendre les emplois et conditions de travail. Elle appelle à une mobilisation interprofessionnelle sur les salaires et l'emploi le jeudi 27 janvier 2022.

Il est urgent et indispensable d'agir toutes et tous ensemble par la grève et les manifestations pour l'augmentation immédiate de tous les salaires du privé comme du public (dégel du point d'indice et rattrapage du pouvoir d'achat), des allocations pour les jeunes en formation et en recherche d'emploi, ainsi que l'amélioration des pensions des retraité.e.s.